



CONSEIL D'ADMINISTRATION

3 février 2022 20h00

Local du Comité, 39 rue St Marceau

Présents :

Mmes Claudette Angot, Marylène Bonsergent épouse Doriguzzi, Marie- Ange Brimboeuf, Eliane Messire, Catherine Peltier

Mrs Alain Couteau, Daniel Delaguet, Guy Delaporte, Didier Dupuis, Jacky Henriot, Philippe Legesne, Frédéric Lorin, Claude Pradelle, Didier Wilquin

Excusés :

Mmes Nicole Bourrier, Micheline Javoy

Mrs Jean-Philippe Audrain, Jean-Claude Bourquin, Bernard Frugier, Jacky Varet

Absent :

M. Bertrand Nuret

En l'absence de bureau et de secrétaire général, il est demandé qui souhaite faire le compte rendu de cette 1ere partie du Conseil d'administration. Catherine Peltier prend en charge la prise de notes et la rédaction en attendant de nomination d'un bureau.

En préambule, Philippe Legesne demande aux administrateurs de s'investir dans les différentes commissions et notamment certaines grosses manifestations à venir (balades Marcelines et Caric@t) afin de le soulager et d'étoffer l'équipe de bénévoles en place.

Bilan Assemblée Générale du 31 janvier :

Résultats votes

Nombre inscrits : 276

Emargements : 117

Bulletin nul : 1

Suffrages exprimés : 116

Les 10 administrateurs sont élus.

Tous les rapports et propositions (scrutateurs, vérificateurs, montant adhésion....) présentés aux votes sont adoptés à l'unanimité.

Le Comité accueille les nouveaux administrateurs **Claudette Angot, Daniel Delaguet, Didier Dupuis.**

Il est fait un tour de table et il en résulte que l'AG est positive par le nombre de présents. La jauge était presque atteinte.

Tous les administrateurs expriment des regrets : Le Maire a répondu de façon évasive et toutes ses réponses étaient d'ordre général, après avoir accaparé la parole pour défendre son projet de faculté de médecine en lien avec Zagreb.

Questions non résolues : sortie du parking des Montées, flux de circulation CO'Met, Maison de santé et accès à la santé, suppression des places de parking place Domrémy et circulation dans l'avenue Dauphine, arbres place Domrémy (tout le monde n'a pas eu le même ressenti => le Maire sensible à la coupe n'aurait pas pris sa décision, pour d'autres l'affaire de la coupe des tilleuls est actée définitivement). Une proposition de scinder l'AG en 2 est proposée par un administrateur (1^{ère} partie réservée aux adhérents, 2^{ème} partie ouverte à tous)

Catherine lit le communiqué de Jackie Cabaret :

Dans les années futures prévoir un relais son et image dans la petite salle (là où se trouvent une majorité de bénévoles ...)

Félicitations aux orateurs : 45 minutes pour la partie statutaire, un record.

Excellente prestation « politique » du maire qui n'apporte pas de réponse concrète mais ne suscite aucune réaction « polémique » de la salle

Pour la place Domrémy, excellente intervention d'Alain Couteau, au moins pour ce que j'ai pu entendre.

Pour le « clin d'oeil et remerciement, » suite à mon départ, j'ai été très touché par le cadeau offert : un Marcellin symbole de Caric@t, une manifestation gratuite, très couteuse pour le Comité, mais motivante pour se lever très tôt pour un vide grenier, faire de la manutention, de la « bouffe » pour différentes animations afin de la financer « avoir des sous comme dirait Nicole ». Sans oublier d'autres animations gratuites qui me motivait pour le Comité (radio-crochet, concert de Noël, journée de l'arbre).

Je n'oublierai pas le dessin de Jean Paul Vomorin qui, comme d'autres amis caricaturistes contribuait à regonfler « mes batteries », toujours avec humour, lorsque j'étais en activité et avait un « coup de mou ».

Je n'oublierai pas le « clou » offert par Serge Grouard ; nos échanges ont été vifs lors des AG en particulier pour l'école Georges Chardon avant sa décision d'une démolition/reconstruction. Pas remercié pour cette décision par son successeur lors de l'inauguration de l'école Bénédicte Maréchal, en cheminant ensemble vers le pot, il me paraissait très affecté (moi, non remercié aussi, je m'en « foutais » car « à la retraite » et sans ambition « politique »).

Avec Sylvie, nous partons pour une troisième aventure (après notre investissement professionnel pour des services publics, France-télécom puis éducation nationale, sans oublier celui associatif au niveau de notre région d'origine), nous resterons toujours disponible pour aider dans nos activités du « passé ».

Election du Bureau : à l'unanimité le vote du bureau aura lieu à main levée.

Philippe détient les pouvoirs de J. Varet et de B. Frugier

Jacky Varet avait envoyé sa vision d'un bureau et proposé sa candidature.

Nicole Bourrier au téléphone réitère son intention de tenir le rôle de trésorière.

Nouveau bureau

Quelques petits échanges lors de la dénomination de certains rôles et aussi pour la répartition des tâches du bureau. Le règlement intérieur sera modifié en conséquence.

Président : Philippe Legesne

Trésorière : Nicole Bourrier

Vice Président à la défense : Guy Delaporte

Secrétaire Générale : Catherine Peltier

Secrétaire adjoint Commission défense et Commission Animation : Marie-Ange Brimboeuf

Chargé des manifestations : Jacky Varet

Chargée des relations extérieures : Catherine Peltier

Tous sont élus à l'unanimité.

Proposition de modification :

- un président résidant à Saint Marceau
- un vice-président chargé de la commission de défense des intérêts des habitants
- un trésorier
- un secrétaire général
- chargé des relations extérieures
- un secrétaire adjoint chargé de la commission de défense et de la commission animation
- chargé des manifestations

Le Président peut, s'il en a convenance, pour l'aider dans ses tâches, désigner parmi les membres du bureau et (ou) du Conseil d'Administration une personne dont il fixe les attributions.

Les délibérations du bureau sont valables à la majorité des présents ou représentés en cas de vote. La voix du Président est prépondérante en cas d'égalité de voix.

En fonction des nécessités du moment, le bureau et le Conseil d'Administration peuvent inviter des adhérents ou des personnes extérieures pour avis sur des sujets débattus par ces instances. En cas de vote, seules les voix des membres du Bureau ou du Conseil d'Administration sont comptabilisées.

Catherine distribue le règlement intérieur aux administrateurs qui le veulent ainsi que les statuts principalement aux 3 nouveaux administrateurs.

En ce qui concerne la modification des statuts pour prévoir une « fourchette » d'administrateurs et la possibilité de faire les réunions en visio, elle est repoussée au prochain CA après discussion en bureau

Depuis le dernier CA :

Mails

Vœux, invitation, présence AG, demande non adhérents pour AG (NF Catherine) demande de stage (NF Catherine) démission E Bénard,

3 février : Annulation par la Mairie de la réunion préparatoire du 22 février pour Orléans Ville Propre du 19 mars.

3 février : réunion avec Mme Marchand à la mairie de proximité le 2 mars à 9h30

Courriers : **24 Janvier** Coût utilisation serre pour Caric@t pris en charge par la Mairie mais surplus de 2104.17€ HT à charge du Comité pour une utilisation le lundi matin.

Lettre adhérents n° 76 distribuée et envoyée par mails => nombreux retours des boites comme sfr.fr, club-internet.fr, alice.fr..... voir Bernard qui lors de l'AG a proposé une solution

Calendriers des réunions :

Il sera finalisé lors du prochain bureau prévue le 24 février

Commission défense : Guy Delaporte

L'encart presse concernant le parc Léon Chenault dans la République du Centre du 1^{er} février n'est pas satisfaisant et n'apporte rien aux problèmes évoqués lors de l'AG.

Ce point plus ceux abordés à l'AG qui n'ont pas reçus de réponses satisfaisantes feront objet de l'ordre du jour de l'entretien avec Mme Marchand et la responsable de la Mairie de Proximité.

Les questions non traitées des adhérents (présents ou non dans la salle) reçues par mail seront aussi envoyées pour cette réunion (2 mars) en Mairie de proximité. Guy Delaporte souhaite maintenir des liens forts et des réunions trimestrielles avec la Mairie de Proximité pour obtenir des solutions et réponses Ex : parking des Montées et circulation autour du CO'Met, Parc du Moins Roux, planning de la réhabilitation des rues et entretien de certaines rues et trottoirs, désertification médicale, nuisances lumineuses, achat d'un terrain par la ville pour faire un parking rue Guignegault....(Liste non exhaustive à ce jour)

Réunion du 2 février salle Gauguin concernant la construction d'un immeuble angle Avenue de St Mesmin /rue Marc Cassier (31 logements et 31 parkings sans aire de jeux). Une nouvelle réunion a été provoquée par l'assistance très mécontente constituée de propriétaires de maisons individuelles dans une zone censée être pavillonnaire.

Levée de la séance : 22h15

Catherine Peltier
Secrétaire Général

